

Fiche de poste
Technicien supérieur hospitalier
Bâtiment et Génie Civil
Lots techniques du bâtiment
Réalisation de travaux tous corps d'état

1. FONCTION

(Cf répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Familles : Ingénierie et maintenance techniques

Sous-familles :

Ingénierie et réalisations tous corps d'état

Installation - Maintenance - Matériels et systèmes électriques, électroniques et automatismes

Métiers :

Conducteur d'opérations tous corps d'état

Conducteur de travaux tous corps d'état

Dessinateur projeteur tous corps d'état

2. DEFINITION

Il assure les fonctions de projeteur, métreur, dessinateur et de conducteur de travaux pour les opérations tout corps d'état de petite et moyenne importance. Il assure les mêmes fonctions pour les opérations importantes dans les spécialités relatives aux lots techniques du bâtiment en général et en particulier pour les lots électricité courant fort et faible, plomberie-sanitaire.

3. POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Il est placé sous la responsabilité directe de l'ingénieur en chef responsable des services techniques.

4. DESCRIPTION DES TACHES

Intégrer les différentes contraintes techniques et organisationnelles d'une opération de travaux.

Chiffrer le coût des solutions proposées sur la base de leur valeur technique.
Analyser les documents techniques et les plans du projet.
Analyser l'incidence des travaux sur le fonctionnement des services.
Communiquer sur les travaux réalisés en informant les services des difficultés engendrées.
Définir les actions à mettre en œuvre sur le plan technique pour assurer la continuité des services.

Il formalise techniquement et graphiquement les souhaits des utilisateurs et établit les documents qui fixent les caractéristiques essentielles des ouvrages. En fonction du mode de dévolution des travaux, il établit :

*le dossier technique précisant les caractéristiques de réalisation des ouvrages (CCTP, plans, estimation prévisionnelle...),

*il s'assure auprès des organismes de contrôle (bureaux ou commission de sécurité) de la conformité du projet,

*il assure la coordination des travaux et le suivi d'exécution.

A ce titre :

* Il organise les réunions de chantier, rédige les procès-verbaux de réunions, fait respecter les prescriptions d'hygiène et de sécurité, établit les pièces modificatives aux documents initiaux et détermine le coût de ces modifications. Il contrôle les demandes d'acomptes. Il suit l'évolution des dépenses de l'opération. Il organise les opérations préalables à la réception des ouvrages. Il participe à l'élaboration du décompte définitif de l'opération. Il compose le dossier des ouvrages exécutés et en particulier s'assure de la mise à jour des plans des ouvrages.

*Avec la collaboration du référent «Plan de Prévention des Entreprises » pour les services techniques, il établit les plans de préventions des entreprises intervenantes pour chaque opération de travaux, conformément au Code du Travail.

*Il actualise ses connaissances en matière de procédés constructifs et suit l'évolution des textes réglementaires se rapportant à la construction (Normes, DTU, avis techniques, règlement de sécurité...). Il consulte les publications professionnelles et les textes administratifs de son secteur de compétence.

*Il participe à des colloques concernant son domaine de compétence : Hôpitech, Batimat...

Cette liste des tâches n'est pas exhaustive et pourra être modifiée en fonction des situations.

5. LIAISONS INTERNES/EXTERNES

Il est en contact avec :

- Les responsables des services qui composent les services techniques
- Les responsables des services de la DRLT
- Les cadres de l'établissement
- Les directeurs
- L'ensemble du personnel de l'établissement
- Les entreprises de travaux
- Les architectes et bureaux d'études
- Les bureaux de contrôles techniques

- Les CSPS et CSSI

6. CARACTERISTIQUES DES CONDITIONS DE TRAVAIL

6.1 Organisation du temps de travail	Repos fixes Congés annuels et RTT programmés en concertation avec son responsable hiérarchique en tenant compte des contraintes professionnelles. Poste temps plein. Horaires : 8H à 12H et 13H20 à 17H
6.2 Environnement	Il est en relation : ⇒ avec le responsable et les personnels du service Maintenances auquel il rend compte de l'exécution du travail. ⇒ avec les personnels des services (éventuellement les patients) et les responsables de service pour obtenir précisions sur les travaux à exécuter. ⇒ avec les personnels des entreprises intervenant à proximité des réseaux et des installations techniques diverses. Il se tient informé de l'évolution des techniques et des contraintes législatives dans ses domaines d'interventions.
6.3 Sécurité	Protection pour la sécurité : port de chaussures de sécurité sur les chantiers. Risques électriques, risques chantier.
6.4 Ergonomie du poste	Capacité physique selon exigence du code du travail et avis du médecin du travail en raison nécessité d'intervention sur chantiers. Travail sur ordinateur.

7. EXIGENCES/PROFIL DE LA FONCTION

7.1 Connaissances générales	BTS électrotechnique à minima. BTS ou licence plomberie sanitaire.

<p>7.2 - Savoir-faire technique</p>	<p>Spécialisé dans les lots techniques du bâtiment : électricité courant fort et faible, sécurité incendie, vidéoprotection, plomberie-sanitaire, -généraliste dans les lots architecturaux du bâtiment, génie-civil, travaux publics, -généraliste dans les domaines hospitaliers : hygiène, marchés publics. Évaluer les contraintes et les difficultés d'exécution du chantier. Évaluer la qualité du travail exécuté. Evaluer les temps d'intervention et de réception des chantiers en cours de réalisation. Son efficacité se traduit par la promptitude et la qualité de la gestion des interventions des entreprises de travaux, des architectes, bureaux d'études, bureau de contrôles, CSPS, CSSI, etc... Analyser, comprendre, appliquer une consigne de sécurité. Maîtrise des logiciels de dessin 2D/3D : Autocad LT, Autocad Maîtrise bureautique : Word, Excel</p>
<p>7.3 Savoir-faire relationnel</p>	<p>Il respecte la hiérarchie. Il respecte la ponctualité (horaires et calendrier). Capacité relationnelle entre les différents acteurs, il est discret et respecte le secret professionnel (être capable d'écouter, d'analyser avec sérénité et de s'adapter à la situation).</p>